Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 61

Artikel: Les élections aux Conseils de prud'hommes dans le canton de

Neuchâtel

Autor: Porret, Emma / R.R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-252741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une grande faute politique des partis bourgeois et de la presse bourgeoise que de rester indifférents ou hostiles au féminisme! On commence à s'apercevoir que les femmes représentent une force. Cela aussi est symptomatique!

* * *

Si, franchissant d'un bond les océans, nous passons maintenant au Canada, nous trouverons dans ce « Dominion » plusieurs faits intéressants à relater. D'abord une femme, Miss Mac Adam, a été élue membre du Parlement de l'Alberta, après Mrs. Mac Kinley, élue au même poste le mois dernier. Miss Mac Adam, qui est infirmière dans une ambulance en Angleterre depuis la guerre, a été élue comme représentante des militaires canadiens en Europe. Ceci est du féminisme, ou nous ne nous y connaissons pas! D'autre part la question du suffrage fédéral pour le Canada en entier, demandé depuis longtemps puisque six provinces l'ont déjà reconnu aux femmes, vient d'être tranchée, mais de façon fort peu satisfaisante : n'obtiendraient le droit de vote que les femmes, veuves, épouses, mères, filles ou sœurs de soldats sur le front européen! « Ce principe faux, dit avec raison Jus Suffragii, auquel nous empruntons ce renseignement, d'accorder un droit qui est basé sur la justice et la liberté individuelle seulement à une catégorie de femmes, dont la parenté mâle peut avoir rendu service à l'Etat, ne peut pas être trop sévèrement condamné, et d'ailleurs le simple bon sens fait lui-même justice de son absurdité. >

P. S. — En dernière heure, on nous avise de Neuchâtel que la motion Schürch (droits politiques complets pour les femmes) a été discutée au Grand Conseil le 6 novembre, et remise au Conseil d'Etat pour étude par 69 oui contre 27 non. Le motionnaire lui-même ainsi que tous les amis de notre cause ont été stupéfaits de ce succès inattendu. Sera-ce à Neuchâtel que les femmes suisses exerceront pour la première fois leurs droits politiques complets? Pourquoi pas?

Les Elections aux Conseils de Prud'hommes

dans le canton de Neuchâtel

Les deux décrets du 21 novembre 1916, par lesquels le Grand Conseil étendait le droit de vote en matière ecclésiastique, ainsi que le droit de vote et l'éligibilité aux conseils de prud'hommes, furent accueillis par les suffragistes neuchâteloises avec une joie qui n'était pas exempte de souci. Il était à prévoir que les élections ecclésiastiques seraient relativement faciles : les électrices s'ajouteraient aux électeurs sans susciter des compétitions nouvelles et, dans la plupart des cas, leur premier bulletin de vote ne serait qu'un témoignage d'attachement donné à un pasteur connu et aimé.

Il n'en était pas ainsi des élections aux conseils de prud'hommes: par là, nous abordions un domaine nouveau et, les premières en Suisse, nous étions appelées à mener une campagne électorale en matière politique. Car il ne fallait pas se dissimuler que les intéressées, les professionnelles elles-mêmes, ne prendraient pas l'initiative du mouvement; et partout, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds, au Locle, ce sont, en effet, les sociétés féministes et suffragistes qui ont dû donner le branle: il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque, la veille et le jour même des élections, bien des hommes, et même des prud'hommes, voire des membres du bureau électoral, ignoraient les droits qui ve-

naient de nous être reconnus. Au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, on se mit donc tout d'abord en quête de candidates. Au Locle, il s'en trouva 10, 6 patronnes et 4 ouvrières; ce sont des couturières, lingères, commerçantes et ménagères. A la Chaux-de-Fonds, les listes patronales portaient les noms de 9 femmes, présentées par l'Association pour le suffrage féminin (1 horlogère, 5 pour le groupe « vêtement et parure » et 3 maîtresses de maison). Le groupe suffragiste présentait en outre 4 employées, dans les groupes du vêtement et des arts libéraux. Enfin, l'Union ouvrière en présentait 16, de tous les groupes sauf celui de l'habitation. A Neuchâtel, 19 candidatures féminines furent recueillies (subsistances: 1 patronne, 2 employées; vêtement et parure: 3 patronnes, 3 employées; arts libéraux et professions diverses: 5 patronnes, 5 employées).

Du côté ouvrier, les candidatures ont été facilitées par l'existence des syndicats, avec lesquels l'entente a été réalisée dans la plupart des cas. La recherche des candidates a naturellement coûté un bon nombre de démarches, pas toujours fructueuses; cependant, d'une façon générale, il ne s'est pas rencontré trop de timorées; et le plus souvent, après explications données d'une part, réflexion faite d'autre part, l'interview se terminait par un bon consentement.

Restait à mobiliser les électrices, et ce n'était certes pas le plus aisé de la tâche! De plus, nous ne pouvions qu'au dernier moment savoir si cela serait nécessaire, ou si l'on appliquerait le principe, admis dans la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques, du vote tacite (celui-ci consiste à considérer d'office les candidats comme élus, si leur nombre ne dépasse pas celui des places à pourvoir). Cette manière de procéder était bien la plus simple et la plus sûre pour nos candidates. Cependant, les élections effectives réalisaient plus pleinement la consécration du progrès accompli; et nous envisagions que, pendant que les esprits y étaient préparés, il serait souhaitable que les femmes subissent l'épreuve jusqu'au bout. A la Chaux-de-Fonds, l'expérience a été complète et, les 6 et 7 octobre, l'on a voté dans tous les groupes. On a compté 36 femmes sur 174 votants; ce chiffre faible s'explique par une insuffisance des annonces où les heures du scrutin n'étaient pas indiquées; et bon nombre d'électeurs et électrices arrivèrent trop tard. Les 16 ouvrières présentées par l'Union ouvrières sont élues; les 4 ouvrières non syndiquées présentées par le groupe suffragiste ont échoué. Pour les listes patronales, le résultat n'est pas encore connu, en raison d'un malentendu qui a empêché jusqu'ici le Conseil d'Etat de valider l'élection; seule, la patronne horlogère est élue; les 8 autres sont encore indécises. Au total donc, 17 élues, peut-être 25 si les 8 indécises sont confirmées. (Total des membres du conseil des prud'hommes : 168).

Au Locle, c'est par le vote tacite dans tous les groupes qu'ont passé les 10 candidates présentées (total des membres des conseils de prud'hommes: 150). Quant au tribunal de Fleurier, les élections n'y ont pas encore eu lieu. A Neuchâtel enfin, l'élection tacite a prévalu dans tous les groupes, excepté dans celui de l'horlogerie et mécanique, du côté ouvrier, et dans le Ve (arts libéraux et professions diverses) pour les patrons et pour les employés. La situation se présentait en somme de la façon la plus favorable, puisqu'elle faisait passer d'emblée par le vote tacite 9 de nos candidates (I, subsistances: 1 patronne, 2 employées; II, vêtement et parure: 3 patronnes, 3 employées) et qu'un rôle plus actif nous était réservé pour le Ve groupe, sur lequel nous pouvions concentrer nos efforts, et où, d'ailleurs, nous pouvions compter sur un bon nombre d'électrices, puisque la plupart des membres de l'Union féministe rentrent dans ce

groupe-là. Le comité d'action, composé du comité de la section du suffrage complété par la présidente et la secrétaire de l'Union féministe, sous la direction de Mile Rigaud, fut très actif pendant les jours qui précédèrent les élections; il lauça diverses circulaires et appels aux électrices, il demanda au Conseil communal d'établir les listes de candidats, par ordre alphabétique, et de renoncer à l'ordre habituel, qui plaçait au premier rang les prud'hommes déjà en charge, ce qui mettait en infériorité nos candidates; cela fut obtenu sans difficulté. Les listes officielles portaient 22 noms du côté patronal et 20 du côté ouvrier, pour 15 membres à élire. L'ordre alphabétique plaçait 3 de nos patronnes et 1 de nos employées après le nº 15 des listes, et les privait des voix des listes compactes. Il fut donc nécessaire d'établir une liste à nous; on ne s'arrêta pas à l'idée de n'y faire figurer que les noms de nos « preudes femmes 1>, ce qui aurait paru augmenter leurs chances; mais il n'entrait pas dans notre pensée de nous donner une attitude antimasculine. Aussi notre liste blanche portait-elle, dans l'ordre alphabétique, 15 noms: ceux de nos 5 candidates, et 10 noms d'hommes, empruntés à la liste officielle. Un bureau de renseignements siégea en permanence au Cercle féminin, à proximité de l'Hôtel de Ville, pendant les heures d'ouverture du scrutin, et donna bon nombre de consultations aux débutantes désireuses de s'instruire. Et enfin, le samedi 13 octobre, à 4 h., le défilé commença. Nous ne pouvons ici que renvoyer nos lecteurs qui en voudraient avoir un tableau pris sur le vif à l'article pittoresque publié par M^{11e} R. Rigaud dans la Feuille d'Av s de Neuchâtel. Il donne une juste idée de l'affluence des électrices, de l'animation et de la bonne humeur de cette foule, des maladresses aussi et de l'embarras de quelques-unes de ces « apprenties, en présence du bureau électoral (où siégeaient 2 femmes, une du côté patronal, l'autre du côté ouvrier). Celui-ci les suivait d'un œil bienveillant et amusé, étonné aussi d'un tel zèle. Parmi les patrons, on compta 17 électeurs et 122 électrices; et parmi les employés, 105 hommes et 98 femmes. De part et d'autre, la liste blanche passa avec une majorité de 100 voix environ, les patrons et patronnes élus obtenant de 127 à 133 voix (3 des nôtres atteignant le maximum), tandis que les noms qui ne figuraient pas sur la liste blanche n'en avaient que 4 à 8; les employés absents de la liste blanche, avec leurs 55 à 59 voix, furent aussi largement distancés par les élus, qui en réunirent de 157 à 172, toutes les nôtres en bon rang; dans ce dernier groupe, il se trouva 14 bulletins nuls, dus sans doute à l'inexpérience des électrices; si l'on en tient compte, on constatera que des deux côtés, les hommes ont voté en grande majorité non contre nous, mais avec nous.

Si optimistes que nous ayons été, le succès a dépassé nos espérances: toutes nos candidates ont passé, et nous avons obtenu ainsi une représentation de 19 membres sur 80 dans les groupes qui nous intéressent spécialement. Mais ce n'est pas seulement de ce résultat que nous avons lieu de nous réjouir. Pour ceux qui y ont assisté, les élections aux conseils de prud'hommes ont contribué à ruiner plusieurs des arguments favoris des antisuffragistes: fantôme, l'hostilité entre hommes et femmes, que, selon eux, devait susciter l'accès des femmes au scrutin; car non seulement les hommes ont voté avec nous et

nous avec eux, mais nous avons rencontré presque partout la plus extrême bienveillance; le Conseil communal n'a pas hésité à faire droit à notre demande concernant l'ordre alphabétique des noms sur les listes, ainsi que notre représentation au Bureau électoral; et celles d'entre nous qui y ont siégé n'y ont pas été reçues en intruses, mais accueillies avec la plus franche cordialité. Les présidents des trois tribunaux de prud'hommes ont été pleins de prévenances (nous devrions dire: des quatre tribunaux, car celui de Val-de-Travers, où les élections vont se faire, est aussi très bien disposé à notre égard). A Neuchâtel surtout, M. Steiner ne s'est pas borné à nous prodiguer ses conseils, il a même bien voulu donner aux femmes, en conférence publique, les instructions dont elles avaient besoin pour leurs nouvelles fonctions.

Quant à la frénésie qui devait saisir les femmes en présence du scrutin, la légende en est passée. Et puis, aux électrices qui ont consacré un quart d'heure à aller voter, on ne fera plus croire que cette fonction met en péril la bonne tenue de leur maison, et leur bonheur domestique.

Mais le grand gain moral de ces journées, selon nous, il est ailleurs encore; c'est de fournir la réfutation par le fait, d'un argument cher à nos adversaires, et qui fait même parfois broncher nos amis: « Les femmes, disent-ils, ne se soucient pas d'obtenir des droits politiques ». Que signifie, alors, dans un seul groupe, ce chiffre de 172 femmes allant voter pour des élections qui, aux deux scrutins précédents, attiraient 9 et 12 électeurs? Est-ce un zèle très ardent, pour l'institution des prud'hommes? Sans doute n'en méconnaissent-elles pas l'importance. Cependant, leur acte a une autre portée, il est l'expression non équivoque d'une plus haute ambition. Et les élections aux Conseils de prud'hommes des 13 et 14 octobre 1917 sont la première manifestation des femmes neuchâteloises pour revendiquer le droit de suffrage intégral.

Emma Porret 1.

Nous reproduisons ci-dessous quelques passages du charmant article auquel notre collaboratrice fait allusion, certaine qu'il intéressera nos lectrices. (Réd.)

... Si l'Hôtel de Ville n'avait jamais vu tant de gens soucieux de nommer des juges professionnels, jamais non plus il ne les avait vus offrir pareil spectacle. Des ménagères arrivaient, avec leurs paniers, ou portant sur le bras les légumes du pot au feu. Des familles venaient: le père, la mère, le fils; le mari, la femme, la bonne; des enfants attendaient dans la salle du scrutin, regardaient leur père ou teur mère disparaître dans la cabine pour réapparaître de l'autre côté.

Non que le mari fût venu chercher sa femme par les chéveux, comme on avait annoncé que cela se ferait quand les femmes voteraient, amenant ainsi, infailliblement, la désunion dans le ménage. Non que l'enfant, laissé à la maison, épeuré, affamé et débraillé, eût suivi une mère dénaturée, qui avait laissé le ménage à l'abandon pour courir aux urnes! Non, ils venaient de compagnie, en bonne amitié, remplir en famille leurs devoirs d'électeurs. Dans le vestibule, des dames s'occupaient des enfants, causaient gentiment avec eux jusqu'au retour des parents. Des femmes de toutes les classes et de tous les âges, montaient et descendaient l'escalier; de fraîches jeunes filles, fières de leur majorité d'hier, des dames âgées, qui tenaient à saluer ainsi l'ère nouvelle... Dans l'un des groupes, ce fut une dame vénérable et vénérée de 77 ans qui vota la première.

Sans doute, ce ne fut pas sans émotion, sans battements de cœur, que bien des dames entrèrent dans la salle de scrutin, ni sans manifester leur inexpérience. Il y en eut qui eurent peine à dire leur âge, là, à haute voix, devant tout le monde; et cela, pas toujours par coquetterie. Il y en eut qui cherchèrent vainement, intermina-

Notre collaboratrice nous déclare tenir essentiellement à ce terme, celui de « prud'femmes » que nous avons toujours employé étant, nous écrit-elle, un barbarisme philologique!... Nous sommes d'accord, mais le mot de « prud'femmes » n'a-t-il pas déjà, comme d'autres barbarismes, acquis droit de cité en France même, sans que l'Académie ait protesté? Il est vrai que sous la Coupole, on doit s'inquiéter fort peu de ce qui touche au féminisme! (Réd.)

¹ Pour tous renseignements concernant les tribunaux de prud'hommes consulter la brochure de M. A. de Maday: Les femmes et les tribunaux de prud'hommes. Neuchâtel, Attinger frères.

blement, l'urne dans le crépuscule de la cabine. D'autres eurent de la peine à la reconnaître sous sa forme rudimentaire. A toutes, cette cabine de planches paraissait pen engageante. On leur avait tant dit qu'une femme qui votait n'était plus une femme, qu'elles craignaiem vaguement qu'il ne leur arrivât, entre ces quatre parois de bois, ce qu'il advint aux compagnons d'Ulysse dans l'antre de la magicienne!... Et elles furent presque soulagées d'en sortir sans que rien de monstrueux ne se fût accomp!i en elles, et tout étonnées de constater que le geste avec lequel elles avaient glissé le bulletin dans l'urne était aussi simple, aussi naturel, aussi féminin que celui qu'elles avaient fait tant de fois pour glis er une lettre dans la boîte...

Peut-être, pour simplifier le contrôle, donnera-t-on bientôt aux femmes la carte civique. Aussi bien faudra-t-il en passer par là un jour ou l'autre! R. R.

VARIÉTÉ

Descartes et le mouvement féministe au XVIIme Siècle.

La Renaissance n'a pas été aussi favorable qu'on pourrait supposer à l'émancipation des femmes. Trop érudite et livresque, elle n'a produit ses effets que sur les esprits préparés par une solide culture scolaire; elle supposait la connaissance du grec et du latin. Les femmes de la cour, il est vrai, apprenaient l'italien et ne restèrent pas étrangères au mouvement littéraire et artistique dont l'Italie avait été l'inspiratrice. Mais si l'on fait la part de quelques isolées, l'humanisme et la vraie Renaissance, qui remontait aux sources antiques, leur demeurèrent fermés. Et puis le XVIme siècle a hérité du moyen-âge un certain mépris de la femme qui se traduit en épigrammes et en gaillardises irrévérencieuses: le Tiers livre de Rabelais est bien révélateur à cet égard.

Descartes a été le principal initiateur du mouvement féministe au XVII^{me} siècle. Il ne s'en doutait pas et il n'y avait pas songé.

Il a laïcisé la philosophie, il l'a vulgarisée, il a arraché aux docteurs de Sorbonne le monopole du savoir et aux pédants des collèges le monopole de l'enseignement; je dirais presque qu'il a contribué à décrasser la science. D'autres se chargeront après lui de la polir, de l'enrubanner, de l'habiller à la mode du temps et elle pourra faire son entrée dans les salons. Vous ne trouverez pas dans le Discours de la méthode ou dans le Traité des Passions, les plus populaires de ses écrits, ces termes barbares, inintelligibles aux profanes, dont se hérissait la doctrine des pédagogues scolaires; point d'universaux, point de catégories, point de barbara ni de baralipton. En fondant son système sur la raison et le bon sens, biens communs à tous les mortels, en faisant de l'évidence le signe de la vérité et le critère de toute certitude, il invitait en quelque sorte le grand public à le suivre dans ses recherches. Il écrivait en français la plupart de ses ouvrages dans une forme, somme toute, assez accessible à la moyenne des lecteurs.

Il eut contre lui l'Eglise, qui de tout temps avait fait la guerre aux féministes. Et si l'Eglise l'adopta plus tard, c'est qu'elle était déjà entamée par l'esprit laïque; d'ailleurs elle avait à combattre des ennemis autrement redoutables et la méthode cartésienne lui fournissait des armes contre le matérialisme anglais et contre le monstre hideux de l'athéisme.

Mais le public n'avait pas attendu l'approbation de la Sorbonne pour goûter des ouvrages où il se retrouvait avec ses tendances et ses préoccupations. Les gens du monde se crurent désormais tenus de savoir autre chose que le blason, les armes ou « la noble science de fauconnerie. » Un peu d'astronomie, un peu de physique, un peu d'anatomie firent partie du bagage d'un honnête homme et l'on discutait curieusement, dans les salons, sur les mondes, les tourbillons ou les esprits animaux.

Que les femmes aient été entraînées dans le mouvement, rien de plus na urel. Vers 1670, au moment où le succès de Descartes s'affirmait dans le monde, les sociétés précieuses étaient presque toutes dispersées. La charmante Arthénice ne réunissait plus dans sa chambre bleue le groupe joyeux et galant de ses admirateurs, les Voiture et les Chapelain, les Gombault et les Balzac. M^{me} de Scudery ne présidait plus ses samedis, et l'on ne crayonnait plus la carte du Tendre, ce chef-d'œuvre de la courtoisie raisonneuse et de la sensibilité appliquée. D'autres femmes allaient ouvrir leurs maisons à d'autres habitués.

Les Précieuses, comme l'a fait justement remarquer M. Arcoli (Revue de synthèse historique, 1906) n'ont pas été proprement féministes. Elles ont assujetti les hommes aux bienséances, aux délicatesses, au goût des femmes, elles n'ont point montré, par leurs études et leurs travaux, qu'elles étaient capables de s'égaler à eux. On ne saurait faire le même reproche aux femmes savantes qui leur ont succédé (j'entends aux plus remarquables d'entre elles).

Vers 1670 donc, les femmes manifestent un goût, ou plutôt une fureur pour les sciences qu'on n'avait jamais observée. Bourgeoises et grandes dames, Parisiennes et provinciales, toutes lisent Descartes et Malebranche, son disciple et son continuateur, toutes s'appliquent aux mathématiques et à l'astronomie, à l'anatomie et à la physique. Les lunettes et les cornues leur deviennent objets aussi familiers que leurs éventails ou leurs crayons de rouge et les plus galantes ne reculent pas devant les tables de dissection. Plus tard on les voit accourir en foule aux conférences des savants à la mode et les auditoires de Lémery, de Régis et de Varignon se remplissaient, bien avant l'ouverture de la leçon, d'un public nombreux et bigarré de gens du monde et de dames du plus bel air. C'est du moins ce que nous assure Fontenelle dans les éloges de ces académiciens. Qu'il entrât dans cette passion des femmes beaucoup plus d'engouement frivole pour l'extraordinaire et le nouveau que de véritable amour de l'étude et du savoir, voilà ce qu'on ne saurait nier, et voilà qui justifie dans une certaine mesure les attaques violentes auxquelles se sont exposées les fausses savantes. Nous ne saurions qu'applaudir aux railleries de Molière ou de Boileau, qui vengeaient le bon sens outragé par une foule de pédants grotesques, si elles n'avaient atteint quelques femmes vraiment supérieures, aussi remarquables par les talents que par cette pudeur délicate sur les sciences que Fénélon leur recommandait de ne point perdre. Rendons un hommage mérité à Mme de la Sablière, à Mle de Launay, à Mme de Lambert, à Mme Dacier, et même à cette écervelée si remarquablement intelligente et frivole, la duchesse du Maine. Il suffit de parcourir les lettres ou les ouvrages de ces dames pour remarquer qu'elles ont fait dans Descartes et dans Malebranche leur cours de philosophie et de morale.

C'est pour elles que Fontenelle entreprit d'exposer toute la cosmographie cartésienne dans ses Entretiens sur la Pluralité des Mondes (1686), un livre aussi solide qu'agréable. En initiant les femmes à l'astronomie, Fontenelle témoignait qu'il les jugeait capables de cette étude: « J'ai mis dans ces Entretiens une femme que l'on instruit qui n'a jamais ouï parler de ces choses-là. J'ai cru que cette fiction me servirait et à rendre l'ouvrage plus susceptible d'agrément et à encourager les dames par l'exemple d'une femme qui, ne sortant jamais des bornes d'une personne qui n'a nulle teinture des sciences, ne laisse pas d'entendre ce qu'on lui dit et de ranger dans sa tête, sans confusion, les tourbillons et les mondes. » Et ailleurs il déclare: « Pour moi, je la tiens savante à cause de l'extrême facilité qu'elle aurait à le devenir. Qu'est-ce qui lui manque? D'avoir ouvert les yeux sur